**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 32 (1940)

Heft: 8

**Titelseiten** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

32me année

Août 1940

Nº 8

## Les fédérations syndicales suisses en 1939.

Par Max Weber.

La situation économique dont les répercussions sont toujours très sensibles sur l'activité des syndicats ouvriers était satisfaisante juqu'au début des hostilités; l'année 1939 fut une année de haute conjoncture. La fabrication des armements avait stimulé nos exportations ainsi que l'activité des industries travaillant pour le marché intérieur. L'industrie du bâtiment, qui s'était relevée lentement, a continué à progresser en 1939. Par suite de cette amélioration générale, le chômage diminua sensiblement et atteignit le niveau le plus bas qui ait été enregistré depuis 1931, soit 6,5 pour cent de chômeurs totaux et 2,9 pour cent de chômeurs partiels pour la moyenne annuelle. Les conditions étaient donc favorables; elles permettaient au mouvement syndical de continuer à se renforcer. Mais la guerre a éclaté. La mobilisation générale eut pour effet d'éloigner pour de longs mois une grande partie des travailleurs de leur activité professionnelle. Il est évident que ces mobilisés ont perdu contact avec leur syndicat, notamment les célibataires et ceux qui n'ont pas pu reprendre leurs fonctions professionnelles antérieures pendant leurs congés militaires. Ces circonstances ont provoqué, dans diverses fédérations syndicales, une diminution des effectifs. De plus, la compression des effectifs du personnel qui s'est poursuivie dans diverses entreprises publiques a encore accentué cette régression. Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, que les pertes en effectifs dues à la mobilisation générale aient été plus fortes que les gains qui avaient été réalisés pendant la période d'avant-guerre.